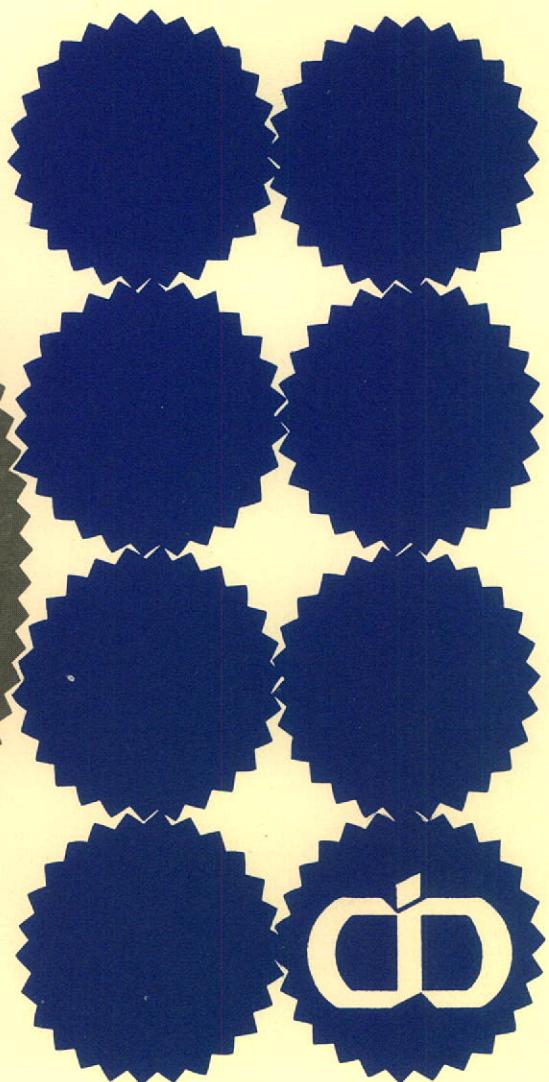


L'INSTITUT
COOPÉRATIF
DESJARDINS
ASSOCIATION
COOPÉRATIVE



RAPPORT ANNUEL 1968

MANAGEMENT
LIBRARY
JUL 27 1973
McGILL UNIVERSITY

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENT

Gérard Rivard

L'Union régionale de Trois-Rivières
des Caisses populaires Desjardins.

TRÉSORIER

Laval Chartré

La Société d'Assurance des Caisses
populaires, Lévis.

VICE-PRÉSIDENT

Paul Lacaille

La Caisse populaire d'Hochelaga, Montréal.

SECRÉTAIRE

Marcel Tremblay²

La Caisse populaire St-Sauveur, Québec.

ADMINISTRATEURS

G. A. Bertrand¹

L'Union régionale de Joliette des
Caisses populaires Desjardins.

Armand Cadotte

L'Union régionale de Montréal des
Caisses populaires Desjardins.

J. Hercule Dubé¹

L'Union régionale de Québec des
Caisses populaires Desjardins.

Gérard Dugas

L'Union régionale de Gaspé des
Caisses populaires Desjardins.

Pierre Hamel

L'Assurance-Vie Desjardins, Lévis.

François La Roche¹

L'Union régionale du diocèse de Chicoutimi
des Caisses populaires Desjardins.

André G. Leroux

La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance
sur la Vie, Montréal.

Lucien Locat¹

La Caisse populaire St-Barthélémy,
Montréal.

Maurice Martin

L'Union régionale des Caisses populaires
du Diocèse de Rimouski.

J.-Henri Payette

L'Union régionale de St-Hyacinthe des
Caisses populaires Desjardins.

Robert Pelletier

L'Union régionale des Caisses populaires
de l'Ouest Québécois.

G. Roger Roy¹

L'Union régionale des Caisses populaires
de Sherbrooke.

(1) Administrateur sortant de charge.

(2) N'est pas membre du Conseil d'Administration.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Gérard Barbin, Directeur général

François Leclerc, Adjoint au Directeur général

LES SERVICES PÉDAGOGIQUES

Marcel Landry, Directeur

Michel Doray, Conseiller pédagogique

Robert Laroche, Conseiller pédagogique

Yvan Forest, Adjoint aux conseillers pédagogiques

Normand Thériault, Documentaliste

LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Marc Jean, Directeur

Roger Pouliot, Directeur du service de la résidence

Maurice Bédard, Comptable



COMMENTAIRES

Depuis 5 ans, plus de 25,000 personnes ont séjourné à L’Institut Coopératif Desjardins. Des centaines de groupes, d’associations, d’entreprises ou de ministères, du pays ou de l’étranger, y ont tenu des sessions d’une durée variant entre quelques heures ou quelques mois et pour tout genre de programmes. Derrière ces réalisations qui n’ont pas servi que les seuls intérêts directs du Mouvement Desjardins, il y a cette acceptation de tout le Mouvement Desjardins de contribuer par L’Institut Coopératif Desjardins, entre autre, au développement social du milieu québécois et même des pays en voie de développement.

Les connaissances et les tâches sont si nombreuses et complexes, sous l’influence de la science et des techniques, qu’il nous faut trouver de nouvelles façons d’apprendre. Comme les ressources humaines sont si limitées en nombre et en qualité chez-nous, il nous a fallu inventer une formation dans l’action en mettant à la disposition du milieu et des pays en voie de développement (quoique d’une façon plus limitée) un instrument nouveau comme notre centre résidentiel et une équipe pédagogique s’inspirant d’une pédagogie dynamique. En acceptant ce défi, nous avons été entraînés au cœur des problèmes du développement économique et social. En fait, nous avons été fondé, nous le réalisons bien, pour augmenter la capacité de créer et d’agir des individus et des groupes et leur permettre d’assumer des responsabilités nouvelles qui n’étaient réservées autrefois qu’aux seules classes privilégiées. L’Institut Desjardins, en accueillant chez-lui tous ces groupes, veut apporter une contribution à la formation en vue du changement social, à une mise en commun de toutes les énergies créatrices et à une participation générale et éclairée au développement communautaire, objectif qui rejoint celui du Mouvement Desjardins.

Le mouvement coopératif et le Mouvement Desjardins sont à la recherche de leur second souffle. Les besoins en ressources humaines et en formation du personnel sont énormes si l’on veut viser à la fois à l’efficacité et à la promotion sociale; c’est une tâche exigeante, dans la coopération, d’avoir à former à la fois des hommes compétents pour l’entreprise et dynamiques pour développer l’association de personnes et la participation. Le mouvement coopératif se doit de préciser sans cesse ses orientations, de développer une vue d’ensemble sur la société qu’il veut construire et une philosophie sociale et économique prospective. Il doit associer le plus grand nombre de personnes possible à ses activités, repenser le partage des responsabilités entre élus et salariés, la représentativité de ses membres, l’exercice du pouvoir démocratique, développer des structures

régionales qui facilitent la participation, reviser continuellement ses objectifs et son organisation en fonction des besoins, réévaluer sa perception des besoins, etc. Mouvement de compensation devant le néocapitalisme qui répond ou crée des besoins par intérêt, comme le déclarait le professeur Fernand Dumont, il doit exprimer les grands besoins collectifs constamment sous estimés par le secteur économique et masqués par la publicité, définir les besoins véritables de la société et cela, tout en administrant des entreprises financières de grande importance. Il est essentiel d’en arriver à développer chez les dirigeants du mouvement coopératif un esprit tourné vers l’avenir tout en s’inspirant du passé. Il faut prévoir des programmes de formation continus et dynamiques qui préparent à des tâches nouvelles et qui permettent de réapprendre son travail en l’apprenant autrement; développer un esprit nouveau qui aidera à sortir des modèles connus pour créer, grâce à l’expérience et à l’imagination de praticiens qui sont motivés par les besoins actuels plutôt que par la sauvegarde des structures et du bien acquis, par l’auto-défense et la justification du passé. Il faut laisser aux historiens le soin de faire l’exégèse du passé et se convaincre que « la raison de nos actes est en avant de nous » (Gaston Berger). Il faut se préparer à une action collective plus rationnelle et plus démocratique, qui s’appuie sur des efforts de planification et de prospective. Ce sont des tâches majeures auxquelles L’Institut Desjardins est associé et c’est dans ce sens que nous croyons interpréter les besoins du milieu en offrant des services qui peuvent apporter des éléments de solution.

L’Institut est d’abord un agent de réflexion communautaire du Mouvement Desjardins et se considère comme un agent de promotion sociale individuelle et collective. Il utilise, comme instrument privilégié, ce centre résidentiel, mais il met aussi au service du centre et des groupes qui font appel à lui une équipe pédagogique pour les assister dans la programmation, la réalisation et l’évaluation de programmes de formation, ce qui ne se traduit pas toujours par des stages.

Respectant sa pédagogie centrée sur les groupes, L’Institut Desjardins n’a pas voulu imposer ses propres programmes et s’est plutôt placé en situation d’écoute du milieu et a essayé de répondre à ses besoins. Ce n’est que graduellement que nous sommes arrivés à privilégier certains programmes de formation à la gestion et à l’action collective comme ceux que nous réalisons actuellement et que nous avons décidé de nous orienter vers la formation de formateurs.

Pour faire suite au travail de réflexion que nous avons amorcé il y a quelques années, et à nos recommanda-



tions concernant la formation des cadres dans le Mouvement Desjardins, le Comité de Coordination du Mouvement coopératif Desjardins a approuvé à sa réunion du 27 novembre l'organisation par L'Institut Desjardins de deux sessions d'étude, d'une semaine chacune, la première pour les directeurs généraux des institutions du Mouvement Desjardins, et, la seconde, pour les gérants des Unions régionales. La direction de cette session a été confiée au Dr Gilles Auclair, directeur du Centre de recherche en sciences humaines de l'administration à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal et à M. Guy Archambault, professeur et directeur du Centre de perfectionnement de l'École des Hautes Études Commerciales. La première session a eu lieu à la fin de janvier et la seconde au début de février et tous les directeurs généraux ainsi que les gérants des Unions régionales y ont participé.

Nous appuyant sur les expériences vécues dans les diverses entreprises, il nous apparaissait impératif que tout programme de formation de cadres dans une entreprise soit d'abord suivi par les membres de la haute direction. C'est à elle qu'il appartient de définir d'abord une philosophie de la gestion et de créer le climat nécessaire à tout effort de perfectionnement. Après ces stages, il appartient maintenant à chacune des institutions du Mouvement de juger s'il importe de poursuivre cette formation dans leur institution respective et sous quelle forme? Il va sans dire que ces deux sessions d'étude ont eu l'avantage de nous aider à développer une conception commune de la gestion dans le Mouvement coopératif Desjardins.

Conformément aux objectifs qui ont été assignés à L'ICD lors de sa fondation et à la lumière de nos premières expériences de formation de cadres coopératifs d'Asie, d'Antilles et d'Afrique, nous avons décidé à la fin de 1967 d'intensifier et d'améliorer la rentabilité de nos interventions dans les pays en voie de développement. À cette fin, nous avons défini un projet de programme quinquennal de coopération avec l'Afrique francophone, hypothèse d'action dont nous avons décidé de vérifier la pertinence et le réalisme au cours de l'année 1968. Nous avons alors élaboré et réalisé d'avril à octobre 1968 un programme de recherche au Québec, en Europe et en Afrique. Nous remercions le ministère des Affaires Intergouvernementales du Québec qui, par une subvention, a rendu possible cette étude. Nous avons de plus entrepris une enquête auprès des diverses institutions du Mouvement Desjardins afin de dresser un inventaire de ce qui s'y est fait depuis quelques années au plan de la coopération avec les pays en voie de développement et de recueillir leurs commentaires et leurs suggestions quant à nos projets et à une intensification de nos activités internationales.

Nous recommandons donc principalement:

- (1) que se poursuivent les activités de coopération de L'ICD avec les pays en voie de développement;
- (2) que ces activités soient planifiées pour une période de trois ans, c'est-à-dire de 1969 à 1971 inclusivement;
- (3) qu'elles soient surtout concentrées en Afrique francophone;
- (4) qu'elles soient orientées vers la formation de cadres moyens;
- (5) quelles favorisent une véritable coopération entre interlocuteurs égaux et qu'elles soient l'occasion d'échanges professionnels mutuellement enrichissants;
- (6) que dans la réalisation de ses activités de coopération avec les pays en voie de développement, L'ICD travaille en étroite collaboration avec le Mouvement Desjardins et le Conseil de la Coopération du Québec;
- (7) que L'ICD s'assure, pour la réalisation de ses activités de coopération avec les pays en voie de développement, de l'appui du ministère des Affaires Intergouvernementales du Québec, de l'Agence Canadienne de Développement International et de l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix.

Sur le plan financier, l'année 1968 se termine avec un déficit net d'opérations de \$32,826; si, par ailleurs, nous excluons des revenus, les sommes versées en contributions par le Mouvement Desjardins, le déficit de l'année est de \$172,043. Le déficit accumulé de L'Institut Desjardins, au 31 décembre 1968, se chiffre à \$177,461. Si L'Institut Desjardins peut poursuivre ses activités et offrir ses services à un coût inférieur au coût réel, afin de répondre aux besoins de ses membres et de la communauté, c'est donc grâce à l'appui du Mouvement Desjardins.

Nos prévisions budgétaires nous laissent entrevoir un déficit de \$168,095. Notre Conseil d'administration a décidé de faire de nouveau appel aux institutions du Mouvement Desjardins pour combler ce déficit ainsi qu'au Ministère de l'Éducation du Québec.

À la suite d'une étude entreprise en cours d'année sur le financement de L'Institut Desjardins à court, moyen et long termes, nous considérons que l'un des moyens d'assurer le développement d'une institution comme la nôtre, au service de la communauté et des pays en voie de développement, c'est d'obtenir l'appui de l'État en plus de celui des institutions du Mouvement Desjardins. C'est donc dans ce sens que nous travaillerons.

EN RÉSIDENCE À L'INSTITUT



	DURÉE MOYENNE	NOMBRE DE SESSIONS	NOMBRE DE STAGIAIRES	
1 — MOUVEMENT DESJARDINS				
● Les Caisses populaires Desjardins (gérants, gérants-adjoints, 1er, 2ème, 3ème, 4ème cycles, inspecteurs). — Perfectionnement en administration.	646	41	4.2	La Confédération des Syndicats Nationaux (a) Formation et information syndicales ; (b) Étude de techniques syndicales ; (c) Élaboration d'un programme de formation.
● Société de Fiducie du Québec — Étude des rôles et des objectifs de divers services.	44	4	1.5	● La Corporation des Enseignants du Québec (a) Sensibilisation aux exigences et aux conséquences de l'insertion de la participation dans les structures ; (b) Sensibilisation aux mécanismes de la participation et de la communication, et initiation aux techniques de travail en groupe.
● Les Unions régionales (a) Québec — Perfectionnement d'animateurs (b) St-Hyacinthe — Étude des problèmes sociaux et économiques.	62	2	2.5	Le Syndicat des Professeurs de l'État du Québec (CSN) — Étude de problèmes de négociations et de mise en place d'une nouvelle structure.
● L'Assurance-Vie Desjardins — Formation professionnelle pour des instructeurs-gérants et des représentants.	73	4	2.2	Le Syndicat professionnel des Enseignants — Étude de problèmes de négociations.
● Le Service de la Formation professionnelle de L'Assurance-Vie Desjardins et de la Sauvegarde — Initiation des instructeurs-gérants aux techniques de formation.	42	2	5.	Le Syndicat des Travailleurs des Chantiers maritimes de Lauzon (CSN) — Étude de techniques syndicales.
	867	53	3.8	La Fédération Nationale des Services (a) Inventaire de problèmes et recherche de solutions ; (b) Étude de techniques syndicales.
2 — MOUVEMENT COOPÉRATIF				Le Syndicat du Secteur CEGEP (CSN) — Étude de techniques syndicales
La Caisse d'Économie du Service hospitalier du Lac Etchemin — Rencontre d'information pour les membres.	15	1	1.	● Le Collège des Optométristes — Identification des problèmes d'action et établissement d'un plan.
● Le Conseil de la Coopération du Québec (a) Étude et définition des responsabilités d'administrateurs de coopératives ; (b) Information sur le Mouvement coopératif québécois et le développement économique du Québec ; (c) Étude des causes sociologiques du développement des différents secteurs coopératifs dans le monde et au Québec.	139	5	2.	
Les Pêcheurs Unis de Québec (a) Étude d'orientation et d'implantation d'une nouvelle structure ; (b) Définition et mise au point d'un programme d'action.	43	2	3.5	
	197	8	2.3	B) Les ministères et organismes paragouvernementaux :
A) Les associations professionnelles: L'Alliance des Professeurs de Montréal — Sensibilisation à l'animation et aux mécanismes de participation.	22	1	3.	● La Commission Scolaire Polarisante de Lévis — Définition du rôle d'un principal d'école et sensibilisation à l'animation.
● L'Union Catholique des Cultivateurs (a) Formation à l'animation des groupes et à la participation ; (b) Initiation à l'utilisation des méthodes audio-visuelles ; (c) Initiation au rôle de négociateur représentant des producteurs.	70	4	4.5	● Commission de la Fonction publique (Ottawa) — Étude et appréciation de programmes d'enseignement et définition de rôles pertinents.
La Fédération des Pompiers professionnels du Québec — Définition des rôles et objectifs des syndicats locaux de La Fédération en vue d'une plus grande efficacité.	48	1	4.	● Le Ministère de l'Éducation (Québec) S.E.M.E.A. — Formation et perfectionnement d'enseignants du niveau élémentaire engagés dans l'utilisation des méthodes actives.
L'Association des Administrateurs d'Hôpitaux du Québec — Session de recyclage en administration hospitalière.	188	2	6.	● La Commission Scolaire Polarisante de Charny — Sensibilisation aux techniques d'animation pour des principaux d'écoles.
				Le Ministère du Travail (Québec) — Étude des problèmes sociologiques et économiques du Québec en vue de l'établissement d'une politique de main-d'œuvre.



LÉGENDE:

- services résidentiels et/ou pédagogiques sous l'une ou l'autre des formes suivantes : consultation, programmation, animation, évaluation, observation.

NOTE:

Ce tableau ne tient pas compte d'un grand nombre d'individus ou de groupes avec lesquels L'Institut Coopératif Desjardins a collaboré d'une façon régulière sur place ou à l'extérieur sans honoraires pédagogiques.

• Université d'Ottawa (Secom)	10	1	8.
— Dans le cadre du séminaire du Canada outre-mer pour hauts fonctionnaires francophones des pays en voie de développement, renseigner ces derniers sur les efforts du Québec dans le domaine de la planification et participation par une session d'information sur le Québec socio-logique, économique et culturel.			
• L'Agence Canadienne de Développement International	18	1	5.
— Faire connaître à des stagiaires africains des méthodes d'éducation des adultes et l'insertion de celles-ci dans le monde coopératif.			
TOTAL	46	3	6.
	4353	159	3.8

• Grand Séminaire de St-Hyacinthe	35	1	3.
— Initiation au travail de groupe.			
• Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université Laval	35	10	.5
— Initiation à l'animation.			
• Radio-Canada: Émission « Tirez au Clair »	25	3	.5
— Observation et consultation technique sur l'animation.			
• Direction générale de l'Éducation permanente du Ministère de l'Éducation	60	1	4.
— Définition de rôles et de tâches.			
• Conseil d'Orientation Économique du Québec (Région Saguenay-Lac St-Jean)	55	1	3.
— Définition d'objectifs, de rôles et de tâches			
• Session d'études sacerdotales (Diocèse de Trois-Rivières)	50	1	.5
— Sensibilisation aux exigences de l'animation.			
• Commission scolaire de Chicoutimi	20	1	1.
— Définition de rôles et de tâches et initiation au travail de groupe.			
• Département d'Orientation scolaire et professionnelle des Sciences de l'Éducation de l'Université Laval.	6	1	1.
— Sensibilisation aux exigences de l'animation.			
• TÉVEC (Télévision éducative du Québec)	225	5	4.
— Consultation sur l'animation et la participation.			
— Évaluation d'activités d'animation sur le terrain.			
• Union Catholique des Cultivateurs	55	3	4.
— Sensibilisation à l'animation des groupes de travail.			
— Sensibilisation aux techniques audio-visuelles.			
• Office de Développement de l'Est du Québec	20	1	3.
— Programmation de la formation.			
• Commission des Écoles Catholiques de Montréal	4	1	1.
— Animation de séances d'évaluation.			
• Conférence Catholique Canadienne	30	1	1.
— Animation de séances d'étude.			
• UNIVERSITÉ LAVAL (Comité d'organisation de la journée d'étude sur le Rapport Roy)	60	4	2.
— Consultation technique et programmation.			
• L'Assurance-Vie et La Sauvegarde	55	1	.5
— Animation de séance de discussion.			
TOTAL	735	35	2.1

À L'EXTÉRIEUR

NOMBRE DE PARTICIPANTS

NOMBRE D'OPÉRATIONS

DURÉE MOYENNE

Groupes qui ont utilisé les services résidentiels et/ou pédagogiques de L'Institut Coopératif Desjardins (DU 1er JANVIER 1968 AU 31 DÉCEMBRE 1968)

L'Institut de Recherche pédagogique	134	1	2.	Association des Camps du Québec	51	1	2.
— Étude et réflexion sur les problèmes de l'apprentissage de la lecture.				— Étude et définition du leadership pour les responsables de camps de vacances.			
L'Office de Planification Économique du Québec	53	2	4.	St-Pierre & Vachon Inc.	66	2	1.
— Réflexion et dialogue sur les rôles respectifs des Conseils Économiques Régionaux et de l'Office de Planification Économique du Québec.				— Cours de vente.			
● Radio-Canada	12	1	2.	La Jeune Chambre de Lévis-Lauzon	80	2	1.
— Familiarisation aux exigences du travail en équipe pour du personnel de cadres.				— Initiation à l'administration.			
La Commission de la Fonction publique (Québec)	27	1	1.	L'Association protectrice des Forêts laurentiennes	19	1	1.
— Rencontre d'information.				— Étude de problèmes relatifs à la prévention et à la lutte contre les feux de forêts.			
● T.E.V.E.C.	38	3	3.3	● La Fédération des Étudiants-Maîtres du Québec	28	1	4.
— Réflexion d'une équipe d'animation sociale sur les moyens à prendre pour améliorer leurs travaux de groupe.				— Clarification de tâches, de rôles et d'objectifs et sensibilisation aux instruments et aux exigences de l'animation.			
	489	15	4.6	L'Alcan	46	4	13.
C) Les associations et groupes divers:				— Apprentissage du français par une session dite « d'immersion totale ».			
● La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste	73	4	6.2	L'Institut d'Assurance du Québec	11	1	1.
— Perfectionnement des méthodes et techniques d'action requises dans les rôles des responsables d'un programme d'étude et d'action.				— Perfectionnement en assurances générales.			
● L'Université Laval (École d'Architecture)	26	1	3.	● L'Association Cuisenaire du Québec	17	1	5.
— Étude de l'Habitat en milieu urbain.				— Initiation à l'animation et réflexion sur les méthodes d'organisation.			
L'Institut de Géographie de l'Université Laval	11	1	1.	La Compagnie de Téléphone Bell du Canada	9	1	2.
— Étude des méthodes d'enseignement de la géographie.				— Évaluation du fonctionnement général d'un service.			
L'Institut de Formation par le Groupe	214	4	8.7	Le Parti Libéral du Québec	10	1	1.
(a) Formation des dirigeants au travail d'équipe dans l'entreprise;				— Échange de vue avec des représentants du Mouvement coopératif.			
(b) Sensibilisation aux relations humaines (Dynamique de groupe).				Le Cercle des Voyageurs de Commerce de Lévis	71	1	1.
L'Alliance Chorale Canadienne	114	2	1.5	— Exposé sur le rôle de la femme canadienne-française.			
— Journées d'étude sur le développement de l'Alliance.				Le Collège de Lévis (Conventum réthorique)	25	1	1.
L'Association des Musées Canadiens	97	1	2.	— Journée d'échange entre des anciens élèves du Collège de Lévis.			
— Formation à l'organisation et à l'administration d'un musée.				● Groupe de recherche pour l'éducation et la promotion (GREP)	16	1	2.
La Croix Rouge (Service de Sécurité Aquatique)	16	1	1.	— Échange entre formateurs-ICD et formateurs-GREP, et évaluation de la tournée québécoise du GREP.			
— Révision des politiques existantes et implantation de nouvelles.				● Session d'initiation à l'animation des groupes de travail (ICD)	72	4	5.
Recyclage en Mathématiques	136	4	2.	— Sensibilisation aux attitudes et aux instruments de base d'une animation rationnelle des groupes de travail.			
— Session de recyclage en mathématiques pour les enseignants.					1250	41	4.4
● Conseil Canadien de Bien-Être	42	1	5.				
— Réflexion sur les moyens à prendre pour accroître l'efficacité d'agents de développement communautaire et entraînement à des méthodes efficaces d'analyse du milieu.							
				4 — LA SECTION INTERNATIONALE (Pays en voie de développement)			
				● Université d'Ottawa (Pacom)	18	1	5.
				— Formation d'animateurs (stagiaires d'Afrique et d'Asie) et connaissance du Québec sociologique, économique et culturel, dans le cadre du programme d'administration publique destiné aux fonctionnaires francophones des pays en voie de développement.			

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

(avec chiffres comparatifs au 31 décembre 1967)

ACTIF	1968		1967	
DISPONIBILITÉS		\$ 54,925		\$ 48,416
IMMOBILISATIONS				
Terrain, bâtisse, ameublement et équipement	\$1,031,945		\$998,041	
À déduire : amortissement accumulé	154,725	877,220	120,432	877,609
		\$932,145		\$926,025
PASSIF				
EXIGIBILITÉS		\$ 39,247		\$ 20,336
EMPRUNT À LONG TERME				
Hypothèque, 6% remboursable par versements mensuels de \$1,969, capital et intérêts (1967 : \$1,910.)	\$361,075		\$343,413	
À déduire : remboursement de capital au cours de l'année	2,291	358,784	2,646	340,767
AVOIR DES SOCIÉTAIRES				
Capital social :				
Émis et payé, 28,463 parts sociales de \$25.00 chacune (1967 : 28,290)	711,575		707,250	
Déficit accumulé	177,461	534,114	142,328	564,922
		\$932,145		\$926,025

Note : Ce bilan a été approuvé au nom du Conseil d'administration par M. Gérard Rivard, président et M. Laval Chartré, trésorier.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné le bilan de L'Institut Coopératif Desjardins, association coopérative, au 31 décembre 1968 et les états du déficit accumulé, du capital social, des revenus et dépenses et l'état de provenance et d'emploi des fonds pour l'année terminée à cette date. Nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et les sondages des livres, pièces et autres documents que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. À notre avis, d'après les renseignements et explications qui nous ont été

fournis et d'après ce qu'indiquent les livres de l'association, le bilan et les états du déficit accumulé, du capital social, des revenus et dépenses et l'état de provenance et d'emploi des fonds ci-annexés sont rédigés de manière à représenter équitablement la situation financière de l'association au 31 décembre 1968 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Lévis, le 13 janvier 1969

RUEL, ROY, MOREAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

Pour l'année terminée le 31 décembre 1968

(avec chiffres comparatifs pour l'année terminée le 31 décembre 1967)

REVENUS

D'opérations :

Résidence
Pédagogie
Divers
De contributions des Institutions du Mouvement coopératif Desjardins

	1968	1967
\$221,507	\$237,912	
41,052	25,665	
3,357	3,160	
139,217	99,843	
	\$405,133	\$366,580
DÉPENSES		
Achats	\$ 43,548	\$ 45,335
Service du personnel	249,013	212,633
Coût d'opération de la bâtisse	12,409	13,100
Fournitures	26,565	21,198
Entretien et réparations	7,940	9,281
Autres frais :		
Honoraires — personnel pédagogique	3,364	10,059
Services professionnels	4,877	7,136
Frais de voyages	18,780	12,960
Intérêts sur hypothèque	20,498	20,433
Divers	16,266	22,592
	\$403,260	\$374,727
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS		
Avant l'amortissement des immobilisations	(1,873)	8,147
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	34,699	33,093
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS POUR L'ANNÉE	\$ 32,826	\$ 41,240

CÉDULE D'ASSURANCES

ASSURANCE-INCENDIE

Bâtiment \$750,000
Contenu 150,000
ASSURANCE BOUILLOIRE 500,000
ASSURANCE-VOL 2,000

RESPONSABILITÉ PUBLIQUE
Blessures corporelles 500,000 (par personne)
500,000 (par événement)
Dommages matériels 500,000 (par accident)
RESPONSABILITÉ PATRONALE 100,000 (par personne)
300,000 (par événement)
ASSURANCE GARANTIE-FIDÉLITÉ 2,500 (par employé)
10,000 (par employé de la direction)
ASSURANCE NON PROPRIÉTAIRE D'AUTO 500,000 (limite globale)

LES MEMBRES

LES ADMINISTRATEURS

846 CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

LES 10 UNIONES RÉGIONALES DES CAISSES POPULAIRES AFFILIÉES À LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES UNIONES RÉGIONALES DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

LA SAUVEGARDE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

LA SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU QUÉBEC

LA SÉCURITÉ

LE CONSEIL DE LA COOPÉRATION DU QUÉBEC

Les membres auxiliaires.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENT

Gérard Rivard

L'Union régionale de Trois-Rivières des Caisses populaires Desjardins.

MEMBRES

Laval Chartré

La Société d'Assurance des Caisses populaires, Lévis.

Pierre Hamel

L'Assurance-Vie Desjardins, Lévis.

André G. Leroux

La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance sur la Vie, Montréal.

Lucien Locat

La Caisse populaire St-Barthélémy, Montréal.

SECRÉTAIRE

Marcel Tremblay

La Caisse populaire St-Sauveur, Québec.

LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE

PRÉSIDENT

Paul Lacaille

Gérant de la Caisse populaire d'Hochelaga, Montréal.

MEMBRES

Léo Bérubé

Directeur du Service des coopératives de la Province de Québec, Québec.

Yolande Boissinot

Directrice du Service Familial de Québec, Québec.

Irénée Bonnier

Directeur du service de l'éducation de la Fédération des Caisses populaires, Lévis.

Yvon Daneau

Directeur général du Conseil de la Coopération du Québec, Québec.

Gérard Dugas

Optométriste, Maria.

François La Roche

Gérant de la Caisse populaire d'Arvida, Arvida.

Henri Payette

Gérant de la Caisse populaire de Granby, Granby.

SECRÉTAIRE

Gérard Barbin

Directeur général de L'Institut Coopératif Desjardins, Lévis.

L'INSTITUT COOPÉRATIF DESJARDINS

sa nature

L'Institut Coopératif Desjardins est une association coopérative constituée dans un but éducatif en vertu de la Loi des associations coopératives de la province de Québec.

ses membres

Ses membres sont les Caisses populaires Desjardins et les différentes institutions qui forment le Mouvement coopératif Desjardins et le Conseil de la Coopération du Québec.

ses objectifs

Formation à l'action collective démocratique et au fonctionnement rationnel des groupes.

ses instruments

- Un centre résidentiel d'éducation des adultes fondé en 1963 et situé à Lévis.
- Une équipe pédagogique composée de spécialistes assistant les groupes qui utilisent l'ICD tant au niveau de la programmation et de la réalisation d'opérations de formation qu'à celui de leur évaluation.

sa clientèle

Tous les groupes de caractère économique, social, professionnel ou autres, et les groupes de stagiaires des pays en voie de développement.

